

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEBLENHEIM
DE LA SEANCE DU 18 AVRIL 2011**

Sous la présidence de Monsieur Pierre ADOLPH, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Membres présents : Mmes et MM. Guy WENTZEL, Serge BIRCKEL Georges STOEFFLER, Chrétien BUCHY, Christine COLAIANNI, Gérard JOLICOR, Rémy MOCK, Joël SCHNEIDER, Myriam WOEHL, Denis WURTZ, Francine WURTZ

Membres excusés et non représentés : /

Membres absents non excusés : /

Ont donné procuration : /

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion du 21 mars 2011
2. Finances
 - Commune :
 - annulation de la délibération du 21/03/2011 relative au vote du BP 2011 qui ouvrait des crédits budgétaires pour des écritures comptables relatives à une cession d'immobilisation. Or, il n'y a pas lieu de prévoir des enveloppes financières à ces comptes, les écritures comptables étant automatiques.
 - présentation du budget 2011 au conseil municipal sans les comptes de cession
 - taux des Impôts directs locaux
 - Service eau -assainissement : approbation du compte administratif et du compte de gestion 2010, présentation et vote du budget primitif 2011, affectation des résultats 2010
 - Tarifs eau
 - Divers
3. Actualité des organismes extérieurs -commissions -écoles -groupes de travail -....
4. Dates à retenir
5. Divers : travaux en cours (chaufferie bois, étude d'assainissement ,...), résolution relative à l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim, affaires courantes, remerciements.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 MARS 2011

Le compte-rendu de la dernière séance n'ayant pas été distribué, ce point est reporté à la prochaine réunion.

2. FINANCES

A. Commune : budget primitif, taux des IDL

a. Annulation de la délibération du 21 mars 2011 et approbation du budget prévisionnel 2011

Vu le budget prévisionnel 2011 voté le 21 mars 2011 ;
Vu l'automatisme des écritures comptables relatives à la cession d'un bien ;
Vu la communication des bases des impôts directs locaux pour la Commune de Beblenheim ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ANNULE ET REPORTE à l'unanimité des membres la délibération du 21 mars 2011 approuvant le budget prévisionnel 2011

APPROUVE à l'unanimité des membres le budget primitif 2011 de la Commune, dont les recettes et les dépenses sont votées par nature et chapitre, à savoir :

- Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 758 357.54 €
- Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 1 657 783.24 €

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

b. Taux des impôts directs locaux

Vu la communication des bases des impôts directs locaux pour la Commune de Beblenheim ;
Vu les investissements envisagés ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres de fixer les taux des impôts directs locaux comme suit :

- Taxe d'habitation : 16.38 %
- Taxe foncière bâti : 9.55 %
- Taxe foncière non bâti : 42.90 %
- Taxe professionnelle : 21.90 %

ARRETE à l'unanimité des membres le produit fiscal global prévisionnel à percevoir à la somme de : 349 006 €.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

B. Service Eau-Assainissement : compte administratif 2010, affectation des résultats, budget primitif 2011, tarifs eau 2011**a. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2010 :**

Le Maire présente le compte administratif 2010 et le compte de gestion aux élus :

Section d'exploitation :

- Montant des dépenses réalisées : 156 109.04 €
- Montant des recettes réalisées: 224 631.08 € auxquels s'ajoute le report de l'excédent de fonctionnement antérieur de 31 190.21 €, soit des recettes globales de 255 821.29 €
⇒ Soit un résultat d'exploitation excédentaire de : 99 712.25 €

Section d'investissement :

- Montant des dépenses réalisées: 228 498.83 €
- Montant des recettes réalisées: 398 150.73 € auxquels s'ajoute le report de l'excédent d'investissement antérieur de 76 964.62 €, soit des recettes globales de 475 115.35 €
⇒ Soit un résultat d'investissement excédentaire de : 246 616.52 €.

Le Maire ne pouvant participer au vote du compte administratif, quitte la salle.

Le Conseil municipal **désigne à l'unanimité** Guy WENTZEL, 1^{er} Adjoint au maire, pour diriger les débats et l'approbation de la comptabilité de l'exercice antérieur.

Monsieur WENTZEL rappelle au Conseil les résultats de la gestion 2010 du service eau-assainissement et demande au Conseil de se prononcer sur le compte administratif tel que présenté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2010 et le compte de gestion tels que présentés ci-dessus.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

Le Maire réintègre la salle et reprend sa place autour de la table.

b. Affectation des résultats de l'exercice antérieur

Le Maire propose aux élus d'affecter les résultats de la section d'exploitation de l'exercice 2010.

En effet, en application de l'instruction comptable M49 sur la comptabilité des services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement, il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats dégagés en fin d'exercice précédent.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 s'établit à la somme de : 99 712.25 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AFFECTE à l'unanimité des membres en totalité le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 d'un montant de 99 712.25 € au compte '002 – résultat d'exploitation reporté' ;

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

c. Approbation du budget prévisionnel 2011

Le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif de l'exercice 2011 du service Eau-Assainissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres le budget primitif 2011 du Service Eau-Assainissement, dont les recettes et les dépenses sont votées par nature et chapitre, à savoir :

- Section d'exploitation équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 315 931.18 €
- Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 378 281.21 €

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

d. Tarifs eau 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres le montant des tarifs et redevances suivants pour l'année 2011 :

TARIFS EAU	2011
prix du mètre cube d'eau	1,34
redevance d'assainissement communale	0,39
redevance d'assainissement syndicale	0,85
redevance modernisation des réseaux de collecte	0,27
taxe anti pollution	0,352
location compteur petit débit	16,78
location compteur moyen débit	48,24
location compteur grand débit	99,63
participation mutualiste forfaitaire/branchement	30,41

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

C. Divers

a. Demande de subvention

Vu la demande de subvention de l'Association MACE dans le cadre de l'organisation du *Festival de printemps* le week-end du 11-12-13 mars 2011 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité des membres moins une abstention (le Maire dont l'épouse est membre de l'Association) d'allouer une subvention d'un montant de 300€

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

b. Achat d'un nouveau tracteur

Vu l'état de l'actuel tracteur communal, acheté en 1987 d'occasion (1^{ère} mise en circulation 17 janvier 1980) ;

Vu les deux devis présentés ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres d'acheter un nouveau tracteur équipé d'une lame neige auprès de l'entreprise MULLER – 68630 Mittelwihr pour un montant, après remises, de 32 263 €HT

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2011

APPROUVE à l'unanimité des membres la proposition de reprise de l'ancien tracteur et de l'ancienne lame à neige pour un montant de 6500€ (5500 € pour le tracteur et 1000€ pour la lame)

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

3. ACTUALITE DES ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL, CONSEILS D'ECOLE, ...

a. GERPLAN - sentier d'interprétation

Le Maire rappelle que la Commune a décidé en 2009 de créer un sentier d'interprétation dans le vignoble. Ce dossier est suivi par Guy Wentzel.

Ce projet est inscrit dans la programmation du GERPLAN et subventionnable à ce titre.

Le Maire invite les élus à emprunter les sentiers d'interprétation mis en place à Guémar et Bergheim.

Celui de Beblenheim aura pour thème les plantes caractéristiques du vignoble.

b. Ecole de musique

Cotisation annuelle ; 4 élèves inscrits sont originaires de Beblenheim ; PV de l'assemblée générale du 17 novembre 2010.

c. SCOT

PV de la réunion du 6 avril 2011 ; adhésion à la Fédération nationale des SCOT.

d. Syndicat des Perles du vignoble - sentier viticole

Achat de mobilier ; pose et entretien des panneaux par les communes.

e. Documents à disposition des élus

Sont mis à disposition des élus des documents transmis par l'*Association des maires du Haut-Rhin*.

Est donné à Chrétien Buchy l'invitation pour la prochaine réunion du SIVU des gardes champêtres intercommunaux.

f. Panneau touristique situé à l'entrée du village

Le Maire fait part de la demande du Syndicat viticole à la Commune de remplacer les panneaux touristiques 'Beblenheim cité viticole et gastronomique' situés en entrée du village.

Le Conseil municipal est unanime sur la nécessité de les remplacer. Se pose la question de leur conception. Il charge le Maire de l'étude de ce dossier.

4. DATES A RETENIR

- Commission urbanisme : PLU-PADD : mercredi 20 avril à 18h
- Conseil municipal : lundi 6 juin à 19h30
- Réunion publique – voirie traversée du village : mardi 7 juin à 20h
- Cérémonie Armistice du 8 mai 1945 : samedi 7 mai à 18h

5. DIVERS**c. Centrale nucléaire de Fessenheim : résolution demandant son arrêt définitif**

Suite à la catastrophe de Fukushima un débat s'est fait jour sur la sécurité des installations nucléaires. Bien que les discours officiels soient toujours rassurants à ce sujet, on remarque que l'imprévisible est toujours possible, et que nul ne peut dire que la centrale de Fessenheim ne puisse pas être l'objet d'un accident grave. Par ailleurs cette centrale, construite en 1977 pour 30 ans, est toujours en service, et il est question d'en prolonger la durée de vie d'une dizaine d'année.

Suite à cette introduction, le maire propose de débattre de la question d'une motion sur la fermeture de la centrale Nucléaire de Fessenheim.

Chaque élu a été destinataire, avec l'invitation à la présente réunion, d'une copie du courrier de l'Association Trinationale de Protection Nucléaire (ATPN) demandant « aux communes dans la région trinationale d'adopter lors de leur prochaine séance la résolution demandant l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim ».

Le débat qui s'en suit porte sur la sortie du nucléaire et sa faisabilité.

Pour les uns, la sortie du nucléaire est techniquement possible mais aurait un coût prohibitif, tandis que pour les autres, cette sortie est nécessaire, mais ne paraît pas possible sans délai.

Au terme du débat, le maire propose de prendre une motion reprenant les points suivants :

- demande d'une véritable politique de sortie du nucléaire mettant en avant les moyens d'une production énergétique alternative
- demande de la fermeture de la centrale de Fessenheim dès que la situation énergétique et technique le permettra.

RESOLUTION

Le Conseil municipal, préoccupé par le fait que la multitude de défauts techniques de la plus ancienne centrale nucléaire française à Fessenheim pourrait engendrer un accident rendant nos contrées dans un large périmètre inhabitables pendant longtemps.

Les expériences actuelles au Japon montrent que malgré la conception technique d'une installation jugée sûre par les autorités de surveillance, des événements peuvent surgir pouvant engendrer des dommages inestimables et catastrophiques comparés à d'autres risques techniques.

A Fessenheim persistent selon l'état actuel de nos connaissances techniques et scientifiques trop de questions ouvertes concernant la sécurité de l'installation pour protéger de séismes, inondations, crashes ou attentats terroristes potentiels.

Le Conseil municipal de Beblenheim, après en avoir délibéré,

DEMANDE à la majorité des membres (6 voix pour, 5 voix contre et deux abstentions)

- la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim dès que la situation énergétique et technique le permettra.
- une véritable politique de sortie du nucléaire mettant en avant les moyens d'une production énergétique alternative.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

d. Travaux en cours

- Traversée du village – travaux de voirie : la consultation d'entreprises a été lancée : publication d'un avis d'appel public à la concurrence dans les journaux locaux et mise en ligne sur le site des maires du Haut-Rhin
- Chauffage bois collective : les travaux de réseau de chaleur font partie du marché 'voirie – traversée du village'
- Aire de retournement des bus : Le Petit Château souhaite rencontrer le Maire relativement à la vente d'un terrain.

e. Remerciements

Remerciements des époux Berger pour l'arrangement floral envoyé à l'occasion d'un anniversaire.

Séance levée à 21H45.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de
BEBLENHEIM de la séance du 18 avril 2011

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion du 21 mars 2011
2. Finances
 - Commune :
 - annulation de la délibération du 21/03/2011 relative au vote du BP 2011 qui ouvrait des crédits budgétaires pour des écritures comptables relatives à une cession d'immobilisation. Or, il n'y a pas lieu de prévoir des enveloppes financières à ces comptes, les écritures comptables étant automatiques.
 - présentation du budget 2011 au conseil municipal sans les comptes de cession
 - taux des Impôts directs locaux
 - Service eau -assainissement : approbation du compte administratif et du compte de gestion 2010, présentation et vote du budget primitif 2011, affectation des résultats 2010
 - Tarifs eau
 - Divers
3. Actualité des organismes extérieurs -commissions -écoles -groupes de travail -....
4. Dates à retenir
5. Divers : travaux en cours (chaufferie bois, étude d'assainissement ,...), résolution relative à l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim, affaires courantes, remerciements.

NOM - Prénom	Qualité	Signature	Procuration
ADOLPH Pierre	Maire		
WENTZEL Guy	1 ^{er} Adjoint		
BIRCKEL Serge	2 ^{ème} Adjoint		
STOEFFLER Georges	3 ^{ème} Adjoint		
BOSELUT Marie Isabelle	Conseillère municipale	<i>a démissionné pour cause de déménagement</i>	
BUCHY Chrétien	Conseiller municipal		

COLAIANNI Christine	Conseillère municipale		
JOLICOR Gérard	Conseiller municipal		
MARSCHALL Anne	Conseillère municipale		
MAULER Philippe	Conseiller municipal	décédé	
MOCK Rémy	Conseiller municipal		
SCHNEIDER Joel	Conseiller municipal		
WOEHL Myriam	Conseillère municipale		
WURTZ Denis	Conseiller municipal		
WURTZ Francine	Conseillère municipale		